

SOPAGEMA

Société Anonyme au capital de 420.000 Euros
Circuit de Lurcy n°4 – ZI des Bruyères de Forêt
03320 LURCY LEVIS

397 528 092 RCS CUSSET

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2024**

HUITIEME RESOLUTION

Les mandats de la Société EXCO VFA AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Christian FLEURET, Commissaire aux Comptes suppléant, étant arrivé à expiration, l'Assemblée Générale décide de ne pas les renouveler dans leurs mandats et de ne pas les remplacer, la Société n'atteignant pas les seuils requis par la Loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes en vue d'effectuer toutes les formalités légales de publicité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LE PRESIDENT
M. Hervé OGLIASTRO

